

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **13 avril 2016**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Paul Poulin	(représentant Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Lucie Gagnon	(Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Émile Lapointe	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Rock Carrier	(représentant Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

Monsieur Hector Provençal (Sainte-Rose-de-Watford) est absent et a motivé son absence.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Harold Gagnon**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Ouverture de la session à 19h25.

2016-04-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2016, ET SUIVI.**
- 04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 MARS 2016, ET SUIVI.**
- 05 - RENCONTRE(S).**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
 - 08.01 - Émission de certificats de conformité.**
 - 08.01.01 - Municipalité de Saint-Zacharie.**
 - 08.01.02 - Municipalité de Lac-Etchemin (PPCMOI).**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**
- 10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**
 - 10.01 - Projets locaux.**
 - 10.01.01 - Embellissement et développement des espaces verts: Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.**
 - 10.01.02 - Panneaux stylisés: Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.**
 - 10.01.03 - Panneaux de bienvenue: Municipalité de Saint-Magloire.**
 - 10.01.04 - Piste d'hébertisme: Municipalité de Saint-Magloire.**
 - 10.01.05 - Parc municipal (phase 1): Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.**
 - 10.01.06 - Plan quinquennal d'amélioration 2012-2016 (Phase 2): Club de Golf Coopératif de Lac-Etchemin.**
 - 10.01.07 - Aménagement de la cours de récréation: Municipalité de Saint-Camille.**
 - 10.01.08 - Rénovation du chalet des loisirs: Municipalité de Saint-Camille.**
 - 10.01.09 - Équipement pour le terrain de Baseball, aménagement d'un terrain de volley-ball extérieur et acquisition de matériels pour les organismes du milieu : Municipalité de Saint-Benjamin.**
 - 10.02 - Projets régionaux.**
 - 10.02.01 - École autrement, Place aux jeunes les Etchemins, Métiers et Carrières et Etchemins en direct: Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins.**
 - 10.02.02 - Plan et étude concept Aréna Saint-Prosper: Municipalité de Saint-Prosper.**
- 11 - AFFAIRES COURANTES:**
 - 11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**
 - 11.02 - Ministère de la Sécurité publique (MSP).**
 - 11.03 - Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ).**
 - 11.04 - Fédération québécoise des municipalités (FQM).**
 - 11.05 - Municipalité de Saint-Prosper.**
 - 11.06 - Municipalité de Saint-Zacharie.**
 - 11.07 - Emploi-Québec - Signataires.**
 - 11.08 - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) - Signataire.**
 - 11.09 - Adoption des états financiers 2015.**
 - 11.10 - Inspecteur forestier.**
 - 11.11 - Passion FM - Partenariat pour le souper-bénéfice de Radio Bellechasse-Etchemins.**
 - 11.12 - Défi du Tour de Beauce.**
 - 11.13 - Facture transport collectif.**
 - 11.14 - Entente de travail de Pascale Dupont et Mathieu Baillargeon.**
 - 11.15 - Renouvellement du bail de location des bureaux de la Sûreté**

du Québec.

11.16 - Système de sauvegarde informatique à la résidence de Monsieur Luc Leclerc.

11.17 - Motion de félicitations.

11.18 - Moulin La Lorraine.

11.19 - SADC Bellechasse-Etchemins.

11.20 - Tour du silence 2016.

11.21 - Société d'habitation du Québec (SHQ).

11.22 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

12 - ADMINISTRATION:

12.01 - Liste des comptes à payer.

12.02 - État des encaissements et déboursés.

13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

13.01 - Gouvernement du Québec.

13.02 - Municipalité de Saint-Camille.

13.03 - Argousier des Appalaches.

13.04 - Transport Autonomie Beauce-Etchemins.

13.05 - SADC Bellechasse-Etchemins.

13.06 - Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches.

13.07 - Syndicat des acériculteurs de la Beauce (UPA).

13.08 - MRC La Haute-Côte-Nord.

13.09 - Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches.

13.10 - Passion FM.

13.11 - Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017.

13.12 - Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

13.13 - Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

13.14 - Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS).

14 - VARIA.

14.01 - Rencontre des directeurs généraux et directrices générales de la MRC des Etchemins.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2016, ET SUIVI.

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2016 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 MARS 2016, ET SUIVI.

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

05 - RENCONTRE(S).

Présentation par Madame Manon Ruel, chargée de projet pour Etchemins en forme et Monsieur Pierre-Yves Vachon, agent promoteur de saines habitudes de vie au Centre de santé et de services sociaux des Etchemins concernant la tenue d'une journée réflexion - prévue le 1er juin - sur les environnements favorables à la saine alimentation.

06 - ANALYSE DE PROJET(S).

Aucun projet n'est présenté.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

Il n'est discuté d'aucun dossier.

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

08.01 - Émission de certificats de conformité.

2016-04-03

08.01.01 Municipalité de Saint-Zacharie.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Zacharie a adopté le 4 avril 2016, le règlement no 02-2016;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage no 08-2007 afin d'ajouter et modifier de nouvelles zones à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, permettre l'installation de roulotte dans une zone « forestière » et corriger et adapter certaines dispositions présentant des difficultés d'application;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été transmis au Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins estime que le règlement no 02-2016 tel qu'adopté par le Conseil de la Municipalité de Saint-Zacharie est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins;

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins autorise son directeur général ou directeur général adjoint, à délivrer

conformément à la loi, le certificat de conformité;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-04

08.01.02 Municipalité de Lac-Etchemin (PPCMOI).

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Etchemin a adopté le 5 avril 2016, par résolution no 065-04-2016, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) suite à une demande qui lui a été adressée à l'égard d'une demande de permis de construction d'un immeuble de type multifamilial sis au futur 1351, 1349, 1347 et 1345 route 277 (zones 45-H et 49-CH au sens du règlement de zonage no 62-2006);

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté dans le cadre de ce PPCMOI a été jugé par le Conseil de la Municipalité de Lac-Etchemin conforme aux objectifs de son plan d'urbanisme et que la demande respecte les critères d'évaluation compris au règlement 121-2012 de la municipalité en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE ce PPCMOI a franchi l'ensemble des étapes auprès de la susdite municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC doit émettre un certificat de conformité eu égard au schéma d'aménagement;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins entérine la résolution no 065-04-2016 telle qu'adoptée par la Municipalité de Lac-Etchemin et estime que le PPCMOI est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins;

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins autorise son directeur général ou directeur général adjoint, à délivrer conformément à la loi, le certificat de conformité;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

- Compte rendu du comité technique sur la ruralité du 29 mars 2016.

10.01 - Projets locaux.

2016-04-05

**10.01.01 Embellissement et développement des espaces verts:
Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.**

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 12 700,00 \$ Coût du projet : 15 875,00 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 12 700,00 \$ à la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour le projet Embellissement et développement des espaces verts.

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-06

10.01.02 Panneaux stylisés: Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 19 511,00 \$ Coût du projet : 30 595,00 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 19 511,00 \$ à la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour le projet Panneaux stylisés.

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-07 10.01.03 Panneaux de bienvenue: Municipalité de Saint-Magloire.

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Magloire et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Magloire soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 6 324,00 \$ Coût du projet : 7 905,20 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 6 324,00 \$ à la Municipalité de Saint-Magloire pour le projet Panneaux de bienvenue.

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-08 10.01.04 Piste d'hébertisme: Municipalité de Saint-Magloire.

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Magloire et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Magloire soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 10 851,50 \$ Coût du projet : 13 564,38 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la

MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 10 851,50 \$ à la Municipalité de Saint-Magloire pour le projet Piste d'hébertisme.

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-09

10.01.05 Parc municipal (phase 1): Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 32 911,18 \$ Coût du projet : 41 139,35 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 32 911,18 \$ à la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague pour le projet Parc municipal (phase 1).

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-10

10.01.06 Plan quinquennal d'amélioration 2012-2016 (Phase 2): Club de golf coopératif de Lac-Etchemin.

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par le Club de Golf Coopératif de Lac-Etchemin et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Lac-Etchemin soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 7 000,00 \$

Coût du projet : 43 945,00 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 7 000,00 \$ au Club de Golf Coopératif de Lac-Échemin pour le projet Plan quinquennal d'amélioration 2012-2016 (Phase 2).

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10.01.07 Aménagement de la cours de récréation: Municipalité de Saint-Camille.

Dossier reporté.

10.01.08 Rénovation du chalet des loisirs: Municipalité de Saint-Camille.

Dossier reporté.

2016-04-11

10.01.09 Équipement pour le terrain de Baseball, aménagement d'un terrain de volley-ball extérieur et acquisition de matériels pour les organismes du milieu: Municipalité de Saint-Benjamin.

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Benjamin et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Benjamin soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

Somme demandée : 33 774,00 \$

Coût du projet : 73 420,95 \$

Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique propose d'annuler la résolution 2015-09-04 et conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 33 774,00 \$ à la Municipalité de Saint-Benjamin pour le projet Équipement pour le terrain de Baseball, aménagement d'un terrain de volley-ball extérieur et acquisition de matériels pour les organismes du milieu.

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la

MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10.02 - Projets régionaux.

2016-04-12

10.02.01 École autrement, Place aux jeunes les Etchemins, Métiers et Carrières et Etchemins en direct: Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins recommande de retourner au Comité technique sur la ruralité le dossier ci-haut mentionné tout en acceptant une participation financière de l'ordre de sept mille trois cents dollars (7 300 \$) afin de compléter le dossier qui sera ramené pour approbation lors de la séance régulière du Conseil de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

2016-04-13

10.02.02 Plan et étude concept Aréna Saint-Prospér: Municipalité de Saint-Prospér.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte une participation financière de l'ordre de vingt et un mille huit cent trente-six dollars (21 836 \$) afin de compléter le dossier qui sera ramené pour approbation lors de la séance régulière du Conseil de la MRC des Etchemins le 11 mai 2016.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

11 - AFFAIRES COURANTES:

11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2016-04-14

11.02 - Ministère de la Sécurité publique (MSP).

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a adopté la révision du schéma de couverture de risques incendie par la résolution numéro 2016-04-14;

CONSIDÉRANT la lettre du ministre de la Sécurité publique datée du 9 mars 2016 par laquelle le ministre nous avise que le document atteste de la conformité de notre schéma révisé suivant les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins entrera en vigueur suite à la réception de cette attestation de conformité et à la parution d'un avis public à paraître dans le journal La Voix du Sud dans l'édition du 27 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le schéma de couverture de risques incendie (version révisée) de la MRC des Etchemins est conforme aux exigences du ministre de la Sécurité publique tel que stipulé dans l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (LSI);

QUE le schéma de couverture de risques incendie (version révisée) de la MRC des Etchemins entrera en vigueur le 27 avril 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-15

11.03 - Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins participe financièrement pour la somme de trois cent cinq dollars (305 \$) pour le colloque des aménagistes régionaux dans la région de Chaudière-Appalaches qui aura lieu les 5,6 et 7 octobre 2016 à la Cache à Maxime située au 265, rue Drouin dans la Municipalité de Scott.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.04 - Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Réservation d'un bloc de 8 chambres à l'Hôtel Palace Royal pour le Congrès 2016 de la FQM. Les chambres sont réservées telles que reproduites dans le tableau ci-dessous:

FQM - Nuitées du 28-29 et 30 septembre 2016

Hôtel Palace Royal

Nom du maire ou de la mairesse	Municipalité
Denis Beaulieu	Sainte-Justine (2 nuits)
Martine Boulet	Saint-Benjamin (2 nuits)
Lucie Gagnon	Saint-Louis-de-Gonzague (3 nuits)
Jean Paradis	Saint-Zacharie (2 nuits)
Denis Laflamme	Saint-Luc-de-Bellechasse (2 nuits)
Hector Provençal	Sainte-Rose-de-Watford (2 nuits)
Adélarde Couture	Saint-Camille (2 nuits)
Marielle Lemieux	Saint-Magloire (2 nuits)

11.05 - Municipalité de Saint-Prosper.

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Prosper concernant le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH).

11.06 - Municipalité de Saint-Zacharie.

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Zacharie concernant le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH).

2016-04-16

11.07 - Emploi-Québec - Signataires.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE Messieurs Luc Leclerc, directeur général de la MRC des Etchemins, ou Martin Roy, directeur général adjoint de la MRC des Etchemins, soient et sont autorisés à signer les documents et contrats avec Emploi-Québec pour l'année 2016 concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins et le Soutien au travail autonome (STA) pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-17

11.08 - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) - Signataire.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer les documents et contrats avec le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour l'année 2016 concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-18

11.09 - Adoption des états financiers 2015.

Monsieur Claude Arguin, de la firme Blanchette Vachon, a déposé et a procédé à la présentation du rapport des vérificateurs et des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins

approuve le rapport des vérificateurs et les rapports financiers tels que préparés par la firme Blanchette Vachon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer ces rapports financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, et à en transmettre copie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-19 11.10 - Inspecteur forestier.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,
ET RÉSOLU

D'accepter la participation financière de cinq mille dollars (5 000 \$) pour l'embauche d'un technicien forestier pour assister l'ingénieur forestier, Monsieur Yoland Bédard, dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur forestier pour les MRC du territoire: L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Les Etchemins et la Ville de Lévis pour la période de juillet à décembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-20 11.11 - Passion FM - Partenariat pour le souper-bénéfice de Radio Bellechasse-Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise l'achat du "*Plan bronze*" au montant de cinq cent soixante-quinze dollars (575 \$) à cet organisme pour la contribution au souper bénéfice de Radio Bellechasse-Etchemins qui aura lieu le 16 juin prochain au Centre communautaire de Saint-Lazare.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.12 - Défi du Tour de Beauce.

Formulaire d'inscription pour participer au Défi du Tour de Beauce le 10 juin prochain.

11.13 - Facture transport collectif.

Point de discussion. Dossier reporté.

2016-04-21

11.14 - Entente de travail de Pascale Dupont et Mathieu Baillargeon.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins recommandent de conserver les emplois de Monsieur Mathieu Baillargeon et Madame Pascale Dupont jusqu'au 31 décembre 2017 selon les budgets disponibles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-22

11.15 - Renouvellement du bail de location des bureaux de la Sûreté du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins procède à la reconduction du bail de location des bureaux de la Sûreté du Québec pour une période de 3 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-23

11.16 - Système de sauvegarde informatique à la résidence de Monsieur Luc Leclerc.

CONSIDÉRANT que la MRC des Etchemins a fait l'acquisition d'équipements pour la sauvegarde de son système informatique et que les équipements doivent être installés à l'extérieur des bureaux de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des équipements sera faite à la résidence du directeur général de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins dégage le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, ainsi que le fournisseur du service internet de toutes responsabilités de quelque nature que ce soit concernant l'installation et le fonctionnement complet des équipements ci-après mentionnés;

- NAS server Q-Nap turbo NAS-TS-453A professional-grade Q15CI14866
- Disque dur WD WD red 2 TO - 3.5" - interne - SATA
- QNAP 4GB DDR3 sdram memory module 4GB DDR3 SDRAM - 1600
- Dispositif de sécurité de réseau / firewall sophos red 50-6

CONSIDÉRANT QUE les équipements ont été installés à la résidence du directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, le 6 avril 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,

ET RÉSOLU

QUE le système de sauvegarde des données informatiques de la MRC des Etchemins sera installé au domicile du directeur général et que celui-ci soit dégagé de toutes responsabilités et événements pouvant survenir à sa résidence et pouvant affecter la saisie des données informatiques transmises par internet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-24 **11.17 - Motion de félicitations.**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

QU'une motion de félicitations soit adressée au Parc régional du Massif du Sud pour son prix remporté dans la catégorie « Hébergement-campings » lors de la 31e édition des Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches qui a eu lieu le 1er avril dernier à l'hôtel le Georgesville à Saint-Georges.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-25 **11.18 - Moulin La Lorraine.**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins n'adhère pas au « Cabinet les Amis du Moulin » pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.19 - SADC Bellechasse-Etchemins.

- Point d'information.

La MRC des Etchemins remercie la SADC Bellechasse-Etchemins pour sa contribution financière au montant de six mille six cent un dollars (6 601 \$) pour le développement touristique de la région des Etchemins.

2016-04-26 **11.20 - Tour du silence 2016.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte de contribuer pour une somme de deux cents dollars (200 \$) à l'activité Tour du silence 2016 qui aura lieu le mercredi 18 mai 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-04-27

11.21 - Société d'habitation du Québec (SHQ).

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) n'a toujours pas annoncé d'aide financière pour les programmes RénoRégion (PRR) au moment d'écrire la présente;

CONSIDÉRANT QUE seuls les programmes d'adaptation domiciliaire (PAD) sont maintenus et sont des dossiers importants pour la population des Etchemins comme partout ailleurs au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a procédé en juin 2015 à une interruption du service technique des PAD et ce, par manque de ressource financière pour les programmes RénoVillage;

CONSIDÉRANT QUE la personne accréditée et responsable des programmes ci-haut décrits, Madame Lise Buteau, a été affectée à de nouvelles fonctions au printemps 2015;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, a rencontré Madame Lise Buteau le 13 avril dernier afin de connaître son intérêt et sa disponibilité à poursuivre l'application et la gestion des PAD, soit de l'une ou de l'autre des trois façons suivantes:

1. Prise en charge de tous les dossiers à son propre compte par ses temps libres (soir et fin de semaine);
2. Poursuivre la gestion des PAD pendant ses heures normales de travail à la MRC des Etchemins en plus de sa fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement;
3. Que la MRC des Etchemins confie tous les dossiers PAD à un tiers dûment accrédité auprès de la SHQ à titre de sous-traitant.

CONSIDÉRANT QUE Madame Lise Buteau, après réflexion, opte pour la 3e solution car pour des raisons personnelles, elle ne peut accepter l'option numéro 1 et que son travail actuel ne lui permet pas de pouvoir cumuler deux fonctions (option numéro 2);

CONSIDÉRANT QU'une lettre d'entente devra être signée entre la partie syndicale et la partie patronale à l'effet que la MRC des Etchemins procédera par sous-traitance pour les quelques dossiers actuellement en cours et/ou ceux à venir;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer tous les documents tant avec le syndicat qu'avec le sous-traitant relatif au présent dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.22 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

Résolution provenant de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

concernant le Pacte rural régional de la Municipalité de Saint-Prosper pour la construction d'un nouvel aréna.

12 - ADMINISTRATION:

2016-04-28

12.01 - Liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-trois dollars et soixante-dix-neuf cents (299 153,79 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.02 - État des encaissements et déboursés.

État transmis avec l'avis de convocation.

13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

13.01 - Gouvernement du Québec.

a) Ministère du Conseil exécutif: Accusé réception de notre lettre concernant le Projet de loi no 56 provenant de la ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Madame Rita de Santis.

b) Monsieur Steven Blaney, député fédéral de Bellechasse - Les Etchemins - Lévis accuse réception de notre correspondance datée du 18 février dernier concernant la résolution 2016-02-18 sur la couverture cellulaire sur l'ensemble de notre territoire.

c) Recyc-Québec: Lettre provenant de Recyc-Québec nous informant que notre candidature au niveau 1 « Engagement » du programme ICI ON RECYCLE ! a été acceptée.

d) Ministère de la Sécurité publique: Correspondance adressée à la MRC des Etchemins afin de préciser l'offre gouvernementale de services en matière de regroupement de services incendie suite à l'incendie à la Résidence du Havre à L'Isle-Verte en janvier 2014 et au rapport du coroner Me Cyrille Delâge.

e) Ministère de la Sécurité publique: Réception d'un chèque au montant de huit mille trois cent vingt-cinq dollars (8 325 \$) pour le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel, volet 3.

f) Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques: Lettre confirmant que le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Etchemins est conforme aux exigences de la Loi et aux orientations de la Politique

québécoise de gestion des matières résiduelles et de son Plan d'action 2011-2015.

13.02 - Municipalité de Saint-Camille.

Lettre et résolution provenant de la Municipalité de Saint-Camille concernant la création d'une régie inter-municipale en incendie.

13.03 - Argousier des Appalaches.

Document d'information concernant l'argousier qui est un arbre fruitier originaire de la Russie et dont notre climat serait idéal pour son implantation dans notre région.

13.04 - Transport Autonomie Beauce-Etchemins.

États financiers vérifiés de Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

2016-04-29

13.05 - SADC Bellechasse-Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QU'une entente de partenariat soit signée entre la MRC des Etchemins et la SADC Bellechasse-Etchemins concernant le développement du secteur touristique sur son territoire;

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer tous les documents afférents à ladite entente pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13.06 - Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches.

Liste des 17 lauréats de la 31e édition des Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches. Le gala s'est tenu à Saint-Georges le 1er avril dernier.

13.07 - Syndicat des acériculteurs de la Beauce (UPA).

Accusé réception de notre résolution numéro 2016-03-17 concernant la production acéricole au Québec.

2016-04-30

13.08 - MRC La Haute-Côte-Nord.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins appuie la résolution 2016-04-067 de la MRC La Haute-Côte-Nord concernant la fermeture des Caisses Desjardins de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

13.09 - Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches.

Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches a lancé le 1er mars dernier, une toute nouvelle version revampée et bonifiée de leur site internet et nous ont également remis 250 blocs-notes aux couleurs du site Bâtir ma région.

13.10 - Passion FM.

Lettre de remerciement provenant de Passion FM concernant notre adhésion à titre de membre organisme.

13.11 - Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017.

Lettre concernant la Semaine nationale de la santé mentale du 2 au 8 mai 2016.

13.12 - Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse concernant le registre d'armes à feu.

13.13 - Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse concernant la nomination d'un maire suppléant et représentant substitut auprès du Conseil des maires de la MRC des Etchemins.

13.14 - Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS).

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS) qui aura lieu le 10 mai 2016 à Saint-Philémon.

Une lettre personnalisée a été envoyée par la poste à chacune des municipalités du territoire de la MRC des Etchemins le 13 avril 2016.

14 - VARIA.

14.01 Monsieur Jean Paradis demande à faire l'ajout du point " Rencontre des directeurs généraux et directrices générales de la MRC des Etchemins ";

14.02 Le maire de la Municipalité de Saint-Prosper, Monsieur Richard Couët, fait le point sur son projet de construction d'un aréna dans sa municipalité;

14.03 Le maire de la Municipalité de Saint-Prosper, Monsieur Richard Couët, informe les membres du Conseil de la MRC des Etchemins sur une subvention potentielle de trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) provenant du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le programme du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) pour la réfection d'une partie du rang St-Louis.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

2016-04-31

16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h50.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER